

Invitation à une activité de formation continue



Titre : Mise à jour 2022: Traitement de la fibrillation auriculaire et de l'hypertension en soins primaires

No d'activité : 83142

Date : mercredi le 05 octobre 2022

Lieu : Webinaire

Coordonnées :

Objectifs

Traitement de la FA

À la fin de cette présentation, le participant pourra:

- Réviser les dernières lignes directrices en fibrillation auriculaire vers une approche multidisciplinaire ainsi que les récentes données de sécurité des AOD pertinentes pour le médecin de famille;
- Mesurer l'impact d'une posologie adéquate (dosage/fréquence de prise);
- Utiliser ces informations pour se créer un processus de réévaluation simple et efficace en fonction du profil et des habitudes de vie du patient.

Traitement de l'hypertension

À la fin de cette présentation, le participant pourra:

- Appliquer les dernières lignes directrices canadiennes concernant la prise en charge initiale de l'hypertension artérielle;
- Résumer les données probantes concernant le traitement d'association à faibles doses en première intention;
- Définir un plan de prise en charge individualisé en présence d'hypertension réfractaire.

Président de séance : Dre Ginette Barrière

Horaire

2022-10-05	18:30	20:00	Conférence	Traitement de la fibrillation auriculaire (FA)	Dr Charles Dussault, cardiologue
2022-10-05	20:00	20:10	Pause/Repas		
2022-10-05	20:10	21:40	Conférence	Traitement de l'hypertension	Dr David Laflamme, cardiologue

Pour vous inscrire cliquez sur le mot « Inscription » sous la description de cette activité, laquelle est parue dans le calendrier de formation du site web de l'AMORSL. Pour toute question relative à ce webinaire, veuillez communiquer à l'adresse suivante: emc-amorsl@amorsl.ca.

Nombre de places limité

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu-Saint-Laurent désire vous faire part que toutes les activités de formation sont offertes prioritairement aux omnipraticiens membres de l'AMORSL. Aussi, le pourcentage d'omnipraticiens d'autres territoires, d'infirmières et autres professionnels ne doit pas dépasser 10 % le total des participants, et ce, pour toutes les activités de formation accréditées.

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu St-Laurent, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 3.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Servier Canada

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.